



## AVIS PUBLIC 2025-021

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **11 août 2025 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera à propos de la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande 2025-0009 visant le 233, rue Stevenson, Val-des-Sources.**

Nature et effets :

- Autoriser une profondeur de terrain de 25,2 m au lieu de 30 m comme stipulé à la grille de lotissement de la zone 78-R issue du règlement de lotissement 2006-117.

Toute personne intéressée pourra faire, **lors de la séance ordinaire du 11 août 2025**, les observations pertinentes à la dérogation mineure en cause, pendant la période de questions réservée au public ou les transmettre par écrit, avant cette date, au 345, boulevard Saint-Luc, Val-des-Sources (Québec) J1T 2W4 ou bien par courriel au [adm.mun@valdessources.ca](mailto:adm.mun@valdessources.ca) .

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 3<sup>e</sup> jour de juillet 2025.

Georges-André Gagné, greffier